



ZONE D'ATTENTE DE ROISSY :

VISITE OFFICIELLE D'ELIANE ASSASSI, SENATRICE DE SEINE-ST-DENIS.

**COMMUNIQUE
D'ELIANE ASSASSI**

—————
GROUPE COMMUNISTE
REPUBLICAIN ET
CITOYEN

—————
SENATRICE DE
SEINE-SAINT-DENIS

—————
MEMBRE
DE LA COMMISSION
DES LOIS

Membre de la Commission des Lois du Sénat, qui a notamment en charge les questions relatives aux centres de rétention administrative et aux zones d'attente, Eliane ASSASSI, Sénatrice du Département de la Seine-Saint-Denis, s'intéresse de très près au sort des personnes étrangères maintenues dans ces lieux ainsi qu'à leurs conditions de placement, surtout lorsqu'il s'agit de mineurs.

En effet, bien qu'en principe le placement de mineurs dans ces lieux soit interdit, la tendance se révèle être, bien au contraire, à l'augmentation du nombre d'enfants maintenus, qu'ils accompagnent ou non leurs parents.

De nombreux acteurs associatifs et institutionnels tels que la CIMADE, l'Anafé, ou bien encore la Défenseure des Enfants, Madame Claire BRISSET, s'accordent, à cet égard, pour dénoncer la présence d'enfants dans ces locaux et les mauvais traitements auxquels ils sont inévitablement soumis.

Au regard de cette situation qui la préoccupe, Mme Eliane ASSASSI a demandé à Monsieur le Sous-préfet chargé des aéroports de Roissy et du Bourget à visiter -de façon officielle dans un premier temps- ces structures afin d'en connaître le fonctionnement et l'organisation.

La Sénatrice se rendra donc, dans la matinée du vendredi 4 février prochain, dans les locaux situés sur l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle dans lesquels sont hébergées les personnes non admises sur le territoire français.

Fait à Paris, le 3 février 2005